

Rapport du groupe de travail sur le milieu rural comme producteur d'énergie

La production d'énergie renouvelable confiée au milieu rural ?

Le milieu rural estime avoir tout le potentiel pour développer diverses formes d'énergies renouvelables pour combler les besoins des Québécois au cours des prochaines années. C'est du moins ce que soutient un rapport du Groupe de travail sur le milieu rural comme producteur d'énergie déposé au ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, et qui sera dévoilé au Forum des Rendez-vous de l'énergie, en novembre prochain, à Shawinigan. *Le Monde Forestier* a obtenu copie du rapport.

Bernard Gauthier

Le Groupe de travail, présidé par le maire de Saint-Félicien, GILLES POTVIN, dresse un portrait à la fois inquiétant, mais optimiste pour l'avenir si Québec donne suite aux recommandations. Le rapport soutient que le Québec dispose d'énergies renouvelables en abondance et que le milieu rural est tout indiqué pour assurer le leadership dans cette nouvelle voie.

Réalisé dans le cadre de la politique nationale de la ruralité 2007-2014, le rapport souligne que le Québec est fortement dépendant des sources non renouvelables d'énergie. En 2008, plus de 38 % de l'énergie consommée au Québec provenait du pétrole, 10,9 % du gaz naturel, 0,9 % du charbon et 0,8 % du nucléaire, pour un total de 50,7 % de l'énergie provenant de sources non renouvelables. Seulement en 2009, en pleine période de stagnation économique, le pétrole brut s'échangeait à plus de trois fois le prix moyen des années 90, au moment où l'économie était en pleine croissance.

Cibles

Le groupe de travail a ciblé six éléments vitaux pour que les connaissances acquises soutiennent le développement des communautés rurales:

- explorer l'éventail complet des technologies et filières énergétiques compatibles avec le développement des communautés rurales;
- cerner les modèles, approches et façons de faire les plus adaptés aux communautés rurales du Québec;
- tracer un portrait de tout ce qui favorise ou limite le développement des filières énergétiques en milieu rural : disponibilité,

qualité et prix de revient de la biomasse, fiscalité, coût de l'énergie, etc;

- concevoir les outils pour aider les communautés à demeurer maîtres d'œuvre de leurs initiatives et en retirer un maximum de retombées;
- proposer des modes d'accompagnement techniques et professionnels adaptés aux caractéristiques des communautés rurales;
- suggérer des mesures d'appui financier adaptées aux caractéristiques des initiatives rurales.

Mise en garde

Le Groupe de travail prévient Québec que la vision du développement énergétique ne doit pas être à la remorque des conditions externes au milieu, à la manière des prévisions économiques habituelles. Il ajoute que les milieux ruraux sont peu outillés pour prendre des décisions éclairées quant aux différents projets des promoteurs qui se présentent aux conseils municipaux ou aux sociétés locales de développement économique. Ces promoteurs prennent appui sur la volonté de certaines localités de diversifier leur économie et de susciter la création d'emplois. Dans certains cas, les promoteurs proposent des projets qui ne sont pas prêts sur le plan technologique. Le risque est réel que l'industrie de l'énergie se développe d'une manière chaotique et incohérente.

Recommandations

Considérant les importants enjeux énergétiques dans le monde rural, la prochaine stratégie énergétique devrait proposer des solutions pour que

soient levés les obstacles à la prise en charge par les milieux ruraux de leurs ressources énergétiques, tout en menant à la réduction de la dépendance du Québec à l'égard des sources non renouvelables d'énergie. En visant simultanément la production d'énergie renouvelable, l'optimisation de son utilisation et la réduction de la consommation globale, elle renforcera la résilience et le développement des communautés rurales.

Le rapport fait état de plusieurs recommandations pour mener à bien le projet. Six d'entre elles méritent une attention particulière :

- fournir aux intervenants du milieu rural des statistiques énergétiques complètes, pertinentes et régionalisées;
- bâtir un réseau de sites de démonstration et de projets pilotes (vitrine technologique) pour les systèmes de production d'énergie renouvelable (biomasse, hydroélectricité, réseau de chaleur, photovoltaïque, etc.) dans les municipalités rurales du Québec;
- instaurer, lorsqu'il y aura un marché structuré, un ensemble de mécanismes visant à favoriser la filière de la biomasse en cultures énergétiques agricoles, selon des modalités de développement durable;
- mettre en place un fonds destiné au démarrage des projets communautaires d'énergie renouvelable;
- mettre en place une politique gouvernementale pour soutenir les projets de valorisation communautaire des rejets thermiques industriels;
- réserver aux communautés rurales des volumes de biomasse forestière en provenance du

territoire public pour la réalisation de leurs projets, tout en s'assurant que ces forêts sont l'objet d'une gestion durable,

et les rendre disponibles à long terme, minimalement durant six ans, pour leurs projets liés à l'énergie.

Du côté du ministère des Affaires municipales, on ne veut pas commenter le rapport pour l'instant.



Chaudières automatiques

Bois déchiquoté, granulés, copeaux, sciure, briquettes...

de 8 à 4 x 200 kW





RENDEMENT
90%
supérieur



GARANTIE
5
ANS





1514, chemin des Patriotes, Sainte-Victoire

Tél. : 450 742-9532 • Téléc. : 450 743-3005

info@hargassner.ca

WWW.HARGASSNER.CA